

ORGANISÉ PAR LE



LE 29 MAI PLAGE DE LA VIVA CROSS-TRIATHLON *de Porticcio 2025*

NOUVEAUX PARCOURS

NATATION
250M



VTT
6KM



COURSE À PIED
2KM



+ EPREUVES KIDS

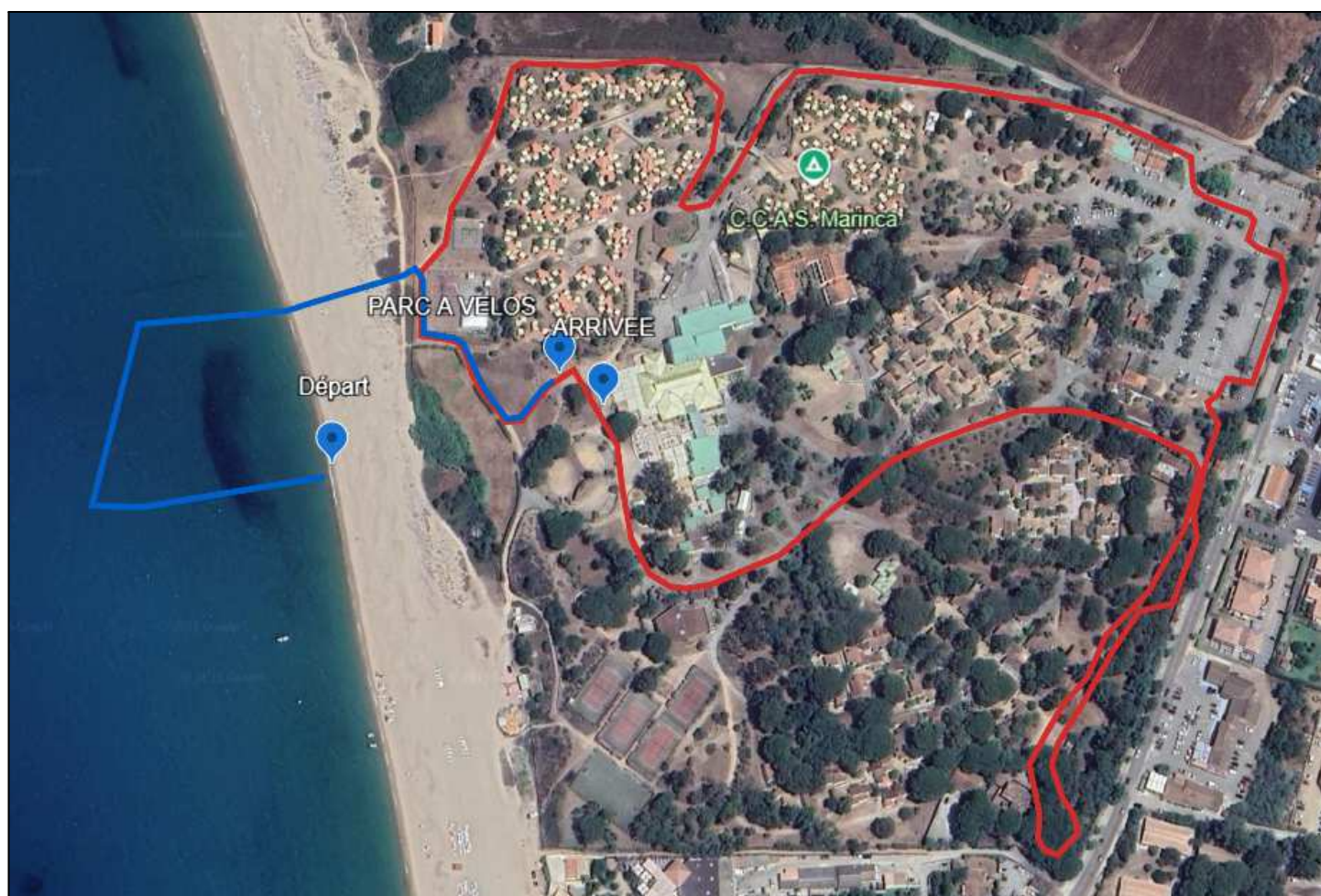
Départs : Poussins 15h / Pupilles 15h30 / XS 16h

INSCRIPTIONS ET REGLEMENT SUR [SPORTIMERS.COM](https://www.sportimers.com)

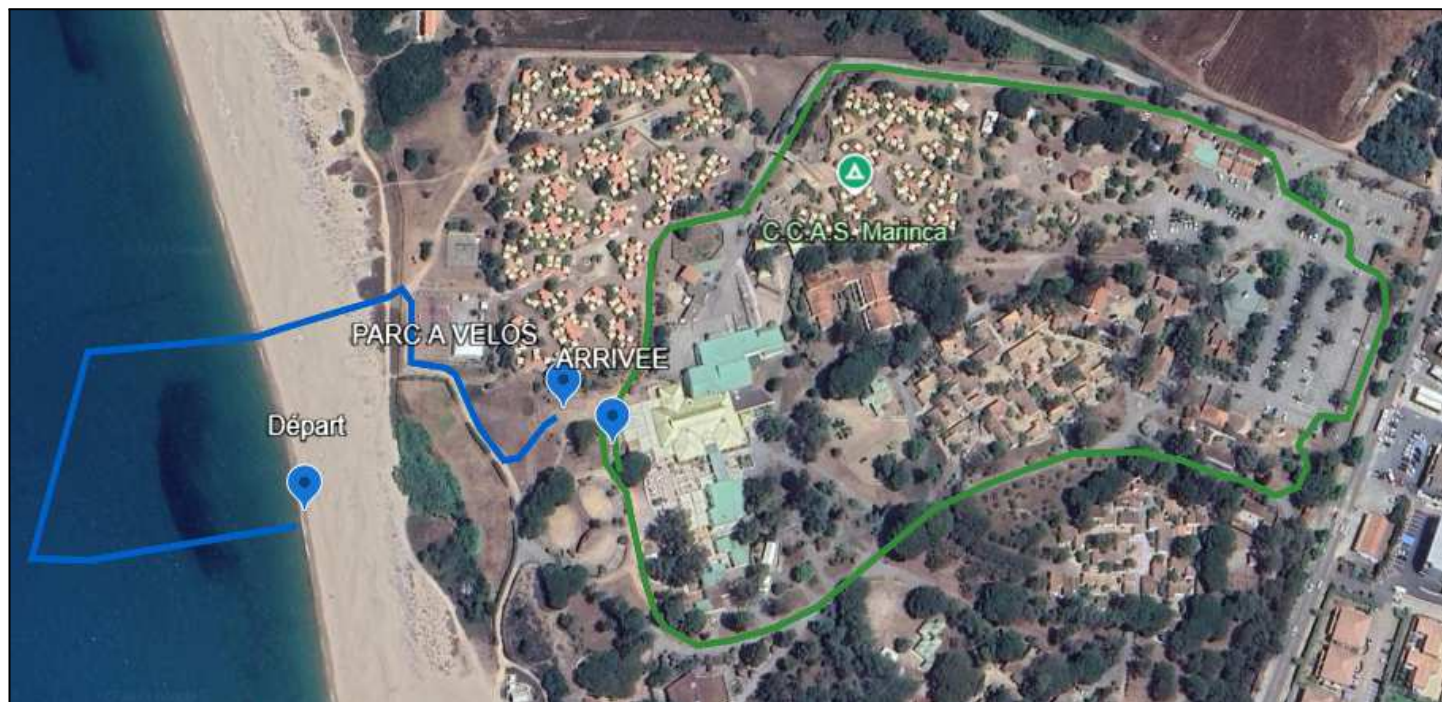




XTRI PORTICCIO - JEUDI 29 MAI 2025



PARCOURS ROUGE - 2 KM



PARCOURS VERT- 1 KM



PARCOURS JAUNE - 500 M

FORMAT COURSE	ANNÉES	HEURE DEPART	NATATION	VÉLO		COURSE À PIED	
POUSSINS	2016 à 2019	15h00	50 m	1 km	1 x parcours vert	500 m	1 x parcours jaune
PUPILLES	2014 2015	15h30	100 m	2 km	1 x parcours rouge	1 km	1 x parcours vert
XS	< 2013	16h00	250 m	6 km	3 x parcours rouge	2 km	1 x parcours rouge

Les distances sont conformes au règlement FFTRI. Les parcours sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'état du terrain le jour de la course.



CROSS TRIATHLON XS DE PORTICCIO

29 MAI 2025

CCAS MARINCA

PLAGE DE MARINA VIVA

RÈGLEMENT

Le règlement applicable sur ce type de course dépend de celui de la FFTri (joint en annexe) notamment pour les caractéristiques suivantes, Triathlon avec « drafting » (aspiration abri) format « XS » type Cross-Triathlon.

Chaque concurrent reconnaît avoir pris connaissance du règlement et l'accepte sans aucune condition ni réserve et reconnaît comprendre la réglementation relative au drafting et au dopage.

Les parcours, les distances et les heures de départ sont affichés à la table de retrait des dossards.

Après contrôle par les arbitres des équipements obligatoires (puce cheville gauche, casque posé sur la tête avec jugulaire fermée, bouchon aux embouts du cintre du vélo, porte dossard attaché avec dossard, vélo en état de fonctionnement, ...), le concurrent

déposera son vélo dans l'aire de transition à l'endroit qui lui sera attribué, en fonction de son numéro de dossard.

Les concurrents emprunteront l'itinéraire balisé et se conformeront aux instructions directionnelles des différents signaleurs disséminés sur le parcours.

Ceux-ci noteront les numéros de dossards des concurrents aux points de passage qui leur sera attribué afin d'éviter toute réclamation.

Toute aide extérieure est proscrite (ravitaillement non prévu par l'organisation, prêt de matériel de réparation par une personne ne participant pas à la course, etc.)

Les parcours sont balisés (bouées, rubalises, plots, etc.) et devront strictement être respectés sous peine d'exclusion définitive de la compétition.

Le ravitaillement sera prévu par l'organisateur et autorisé uniquement sur les emplacements prévus.

La sécurité et les premiers secours seront assurés par la sécurité civile et les bénévoles prévus par l'organisation.

Des arbitres seront présents pour veiller au bon respect du règlement ainsi que pour informer les participants quant aux spécificités de celui-ci.

La nudité est interdite sur l'ensemble du parcours ainsi que dans l'aire de transition.

Il est interdit de jeter ou déposer de déchet ou équipement sur le parcours sous peine de pénalité prévue dans le règlement FFTri.

REMISE DES PRIX

Seront récompensés, les 3 premiers garçons et filles de chaque catégories « jeunes » (Benjamins, Minimes et Cadets) ainsi que les 3 premiers hommes et les 3 premières femmes au classement général.

1ÈRE ÉPREUVE : NATATION

Départ en ligne pour tous les concurrents type « mass-start » équipés du bonnet (OBLIGATOIRE et non-fourni par l'organisation) ainsi qu'une possible combinaison de natation néoprène qui peut être interdite, autorisée ou obligatoire conformément au règlement FFTri applicable.

Port de la puce de chronométrage sur la cheville gauche dirigée vers l'extérieur prêtée par l'organisateur OBLIGATOIRE.

2ÈME ÉPREUVE : VÉLO

PORT DU CASQUE OBLIGATOIRE avec JUGULAIRE FERMÉE et ce, y compris dans l'aire de transition.

Les pédales automatiques sont autorisées, à charge pour les concurrents d'effectuer un changement de chaussures pour la course à pieds si besoin.

S'il est victime d'un ennui mécanique dans le parcours vélo, le coureur pourra réparer et repartir ou bien effectuer, en totalité, le reste du parcours vélo à pieds en poussant ce dernier et ce jusqu'au parc à vélo.

Aucun changement de matériel n'est autorisé sur le parcours. En cas de crevaisson, le coureur devra réparer lui-même son avarie.

Les concurrents sur le point d'être dépassés sont invités à faciliter le passage des plus rapides.

Le dossard est OBLIGATOIRE et devra être disposé de sorte qu'il soit visible et porté tout au long de l'épreuve.

Chaque concurrent est responsable du comptage du nombre de tours qu'il a effectué.

3ÈME ÉPREUVE : COURSE À PIED

A la fin du parcours en vélo, le concurrent déposera son vélo à l'endroit qui lui a été attribué à cet effet dans le parc à vélo.

Après la dépose du vélo, le coureur enchaînera directement le parcours de course à pied.

Le dossard est OBLIGATOIRE et devra être disposé de sorte qu'il soit visible et porté tout au long de l'épreuve.

L'arrivée sera jugée sous l'arche gonflable située à quelques dizaines de mètres au nord de l'aire de transition.

FONCTIONNEMENT DE L'AIRE DE TRANSITION

OU « PARC À VÉLOS »

Un emplacement est défini pour chaque concurrent et un sens de circulation est mis en place, conformément au règlement FFTRI qui sera appliqué et à respecter strictement par l'ensemble des participants.